



Rédaction & Édition
Mairie de Pencran
mairie@pencran.fr



Vie municipale ou urbanisme, enfance et jeunesse, retrouvez toutes les informations utiles sur notre site internet www.pencran.fr

PERMANENCES DES ELUS EN MAIRIE

Jean CRENN, Maire, reçoit le lundi de 9h à 16h et sur RDV du mardi au vendredi.

Les adjoints reçoivent sur RDV :

Stéphane HERVOIR : urbanisme, aménagement du territoire et environnement

Jean-Claude LARVOR : bâtiments, réseaux, travaux

Guyllaine SENE : enfance, jeunesse

Annick JAFFRES : information, relations avec les associations, CCAS

Jacques LE FUR : voirie, eau potable.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Du lundi au jeudi :

8h30 – 12h et 13h30 – 17h30

Le vendredi :

8h30 – 12h et 13h30 – 16h30

Le samedi : 9h – 12h

NUMÉROS UTILES

Mairie : 02 98 85 04 42

Jardin d'Enfants : 02 29 05 73 63

Accueil de loisirs et garderie : 09 60 54 23 03

Urgence Assainissement :

02 77 62 40 09 (SAUR)

Dates à retenir :

• Dim. 5/10 : Ensemble paroissial Dirinon-Pencran, Kig ha Farz, salle polyvalente de Dirinon, 12h

• Sam. 11/10 : CCAS - repas des Aînés, salle polyvalente, 12h

• Ven. 24/10 : Association Pencran Animation Festivités - assemblée générale, salle Argoat, 20h30

• Mar. 28/10 : Amis de la Colline, inter-clubs, salle polyvalente

LA MAIRIE COMMUNIQUE

ETAT CIVIL

Naissances : Tessa DISSEZ, 11 rue des Cerisiers, née le 17 août
Maëlys JEZEQUEL, 16 rue des Korrigans, née le 20 août
Lexie STOCCO, 6 impasse des Frênes, née le 26 août
Alexis BOUVIER, 2 impasse des Roitelets, né le 2 septembre
Léonie RANNOU, 1 rue Per Jakes Hélias, née le 7 septembre
Maé DINCUFF, 25 bis rue des Ecossais, né le 16 septembre
Jolan LE GALLIC, 26 rue des Bruyères, né le 21 septembre
Elisa D'OLIVEIRA FERREIRA, 19 rue des Châtaigniers, née le 23 septembre

Mariage : Florence LANNUZEL et Florian LE SAINT, le 23 août

Décès : Joseph JAFFRÉDOU, 6 route de Kerloës, décédé le 29 septembre, 93 ans

URBANISME

Non-oppositions à des déclarations préalables de travaux :

J-C LORIOUX, 14 rue Max Jacob, abri à bois accolé au garage

D. CAUDAN, 2 rue Anjela Duval, pose d'un portail et d'un dispositif à claire-voie.

Vacances d'hiver

L'accueil de loisirs et le Jardin d'Enfants seront fermés du mercredi 24 décembre 2014 au soir au lundi 5 janvier 2015 au matin.

Recensement des jeunes

Les jeunes nés en **octobre 1998** doivent venir se faire recenser en mairie à partir du jour de leurs 16 ans et dans les 3 mois.

Se munir du livret de famille et de la carte d'identité.

Révision des listes électorales

Pensez à vous inscrire sur les listes électorales avant le 31/12/2014 !



Sécurité publique

Nous constatons toujours une **vitesse excessive** au bourg et dans les quartiers, malgré les aménagements réalisés et l'installation de radars pédagogiques. La vitesse provoque les accidents car elle réduit les possibilités de manœuvrer à temps. Elle les aggrave puisque, plus on roule vite, plus le choc est violent et plus les conséquences sont dramatiques. Pour la sécurité de tous, respectez les limitations de vitesse.

Par ailleurs, il est demandé aux riverains de la VC1 de garer leur véhicule aux emplacements prévus à cet effet afin de ne pas gêner la **circulation des piétons** sur le trottoir.

Enfin, la **divagation des chiens** peut causer des accidents. Il est demandé aux propriétaires d'en assurer la surveillance effective. Le chien en état de divagation pourra être déposé dans un chenil aux frais du propriétaire.

Réfection de la route de Keranhoat



Fin août et début septembre, une partie de la route de Keranhoat a fait l'objet de travaux de réfection. La voie descendante de cette portion de route est pencranaise tandis que la voie montante appartient à la Ville de Landerneau. Chaque municipalité finance les travaux sur la portion lui appartenant.

Le reste de la route en amont et en aval de cette portion étant pencranaise, elle fera l'objet, ultérieurement, des mêmes travaux de réfection.

Analyse d'eau

Prélèvement effectué le 28/08/2014.

Nitrates (NO₃) : 24 mg/l (limite de qualité : 50mg/l).

Eau d'alimentation conforme aux normes en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Les résultats détaillés sont consultables en mairie et sur pencran.fr.



LA MAIRIE COMMUNIQUE

Solène PERROT, **nouvelle responsable de l'animation - jeunesse**



Recrutée à la rentrée, Solène est coordinatrice des temps d'activités périscolaires et directrice de l'ALSH en remplacement de Marine COAJOU. L'ALSH est désormais directement géré par la mairie.

« J'ai commencé l'animation professionnelle en 2005 en travaillant pour l'association de « petits débrouillards », puis j'ai été animatrice sur les temps de pause méridienne et sur l'accompagnement à la scolarité sur le territoire de Bellevue. En 2009, j'ai pris la coordination du secteur enfance au Patronage Laïque du Bergot à Brest. Je coordonnais l'ALSH et l'accompagnement à la scolarité. J'ai obtenu, en parallèle, un BPJEPS LTP (Brevet Professionnel Jeunesse Education Populaire & Sport Spécialité Loisirs tous publics).

La coordination des TAP et la direction de l'ALSH à Pencran représentent pour moi un nouveau projet global dans lequel je veux m'investir. Je souhaite organiser un accompagnement des enfants structuré et ludique. Un lieu où les enfants découvrent, vivent ensemble, participent et s'amuse ».

Aurélié MALLEJAC, **nouvelle responsable du Jardin d'Enfants**



Aurélié a été recrutée mi-août, en remplacement de Claire JUTTEAU.

« J'ai obtenu mes diplômes d'Infirmière à l'IFSI du CHU de la Cavale Blanche en 2007 et d'Infirmière Puéricultrice à l'école de Puéricultrice du CHU de Nantes en 2008.

Après avoir exercé comme infirmière quelques mois dans le service de néonatalogie du CHU Morvan, j'ai travaillé dans une crèche associative à Brest, puis au Conseil Général du Finistère au service de Protection Maternelle et Infantile sur plusieurs secteurs. Forte de ces expériences, j'ai décidé de me tourner vers la direction d'une structure d'accueil de jeunes enfants (Multi-accueil de Ploudaniel de 2013 à 2014). Mon objectif au Jardin d'enfants est de répondre au mieux aux attentes des familles, qu'elles puissent concilier leur vie familiale et leur vie professionnelle tout en leur proposant un accueil de qualité. De plus, le projet de « passerelle » avec l'école maternelle est un projet novateur et motivant. Il est bénéfique aux futurs écoliers que nous accueillons dans notre structure ».

CONSEIL MUNICIPAL

Résumé de la séance du 24/09/2014

S. DANGELSER, excusée, a donné pouvoir à P. BOULLE, Solange SCHMITT, excusée.

Secrétaire de séance : P. BOULLE.

Modification du tableau des effectifs

Suite à la réforme des rythmes scolaires, les horaires de certains agents ont été modifiés et plusieurs CDD ont été engagés. En conséquence, un tableau des emplois expérimental est construit.

Il est proposé de supprimer le poste de cuisinier et de créer, pour le même grade, un poste aux services techniques en espaces verts pour les motifs suivants : permettre une gestion d'activité plus souple de la cuisine scolaire, prévenir l'usure du matériel de cuisine et ses difficultés de maintenance, être davantage en adéquation entre le profil de l'agent et le travail demandé, réduire les coûts de fonctionnement.

Suite au dernier départ en retraite, les services techniques ont modifié la méthodologie de travail en mettant en place un système de référent par métier.

Concernant le Jardin d'Enfants, la structure permet d'accueillir en direction des Educateurs de Jeunes Enfants et des puéricultrices. Les grades maximum et minimum sont donc modifiés.

Enfin, la Commune a repris en régie la direction de l'ALSH et a mis en place les TAP. Les grades associés à cette création de poste vont d'adjoint d'animation 2^e classe à animateur territorial.

Le conseil municipal décide d'approuver le tableau des emplois expérimental pour la mise en place des TAP ; la suppression/création de poste à compter du 01/01/2015 et de modifier le tableau des emplois en conséquence ; les modifications du tableau pour l'organisation des services techniques et des grades associés aux postes de responsable du Jardin d'Enfants et de l'animation-jeunesse. POUR : 18.

Budget commune : décision modificative n°1

Pour pouvoir imputer certaines dépenses d'effacement de réseaux, le conseil municipal décide de procéder au vote de virement de crédits d'un montant de 2 000 €, sur le budget de l'exercice 2014. POUR : 18.

Budget eau potable : décision modificative n°2

Afin de procéder à l'achat de compteurs d'eau et verser la redevance pour pollution, le conseil municipal décide de procéder au

vote de crédits supplémentaires d'un montant de 5 700 €, sur le budget de l'exercice 2014. POUR : 18.

Ligne de trésorerie : renouvellement

Le Maire propose à l'assemblée de prendre une ligne de trésorerie de 100 000 € afin de faire face à d'éventuels soucis temporaires de trésorerie. Le conseil municipal, décide d'autoriser le Maire à ouvrir auprès du Crédit Agricole une ligne de trésorerie et à signer le contrat. POUR : 18

Abris de jardin : exonération partielle de la taxe d'aménagement

S. HERVOIR indique que le passage de la taxe locale d'équipement (TLE) à la taxe d'aménagement a eu un impact important sur le montant à payer pour un abri de jardin car ce type de construction ne bénéficie plus d'une valeur forfaitaire minorée comme c'était le cas avec la TLE.

En application de l'article L 331-9 du code de l'urbanisme, il est proposé au conseil d'exonérer partiellement les abris de jardin soumis à déclaration préalable de la part communale de la TA, en appliquant un abattement de 66 % sur la surface taxable. POUR : 18.

Numérotation du lieu-dit La Garenne

Le conseil municipal décide de numéroter les habitations du lieu-dit La Garenne à Voas Glaz. POUR : 18.

Redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages de distribution de gaz (RODP) en 2014

GRDF est tenu de s'acquitter auprès des communes des redevances dues au titre de l'occupation du domaine public par les ouvrages de distribution de gaz naturel. Le montant pour 2014 s'établit à 534 €. Le conseil municipal autorise le Maire à émettre le titre de recettes correspondant. POUR : 18.

Convention Système d'Alerte et d'Information des Populations

La convention porte sur le raccordement au Système d'Alerte et d'Information des Populations qui est une sirène d'alerte, propriété de l'Etat, installée sur un bâtiment propriété de la Commune (école publique). Elle fixe les obligations des acteurs dans le cadre de ce raccordement, mais également de l'entretien ultérieur du système afin d'assurer le bon fonctionnement de l'alerte et de l'information des populations. Le conseil municipal approuve cette proposition et autorise le Maire à signer la convention. POUR : 18.

SDEF : modification des statuts

Lors de la réunion du comité en date du 17/07/2014, les élus du

CONSEIL MUNICIPAL (suite)

Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement du Finistère (SDEF) ont voté la modification des statuts. Les modifications proposées entendent permettre au SDEF de contractualiser avec les établissements publics de coopération intercommunale. Le conseil municipal approuve les statuts du SDEF. POUR : 18.

Convention animation enfance

En septembre 2014, la Commune s'est engagée dans la mise en place des Temps d'Activités Périscolaires, suite à la réforme des rythmes scolaires, et a souhaité reprendre en régie communale la gestion du personnel de direction de l'animation.

De ce fait, la convention existante avec la Maison Pour Tous de Landerneau a été modifiée. Le conseil municipal autorise le Maire à signer la convention de prestation animation enfance entre la Commune et la MPT. POUR : 18.

Indemnité de conseil du trésorier principal

Le conseil municipal décide de demander le concours du receveur municipal pour assurer des prestations de conseil, d'accorder l'indemnité de conseil au taux de 70 %, et que cette indemnité soit attribuée à Mme Jocelyne-Françoise AUDEBERT, Comptable du Trésor pour les années 2014 et suivantes. POUR : 18.

Compte-rendu des commissions

Urbanisme :

- Des litiges de clôture sont en cours de régularisation.
- Le Clos des Serres : de nouvelles prescriptions sont en cours d'application.
- Début de réflexion pour la dénomination des rues de futurs lotissements.
- Plan Local Habitat : retour sur la réunion du 26/08/2014 précisant que sur les 6 années à venir, le territoire de la CCPLD est autorisé à construire 300 résidences principales par an, afin d'atteindre d'ici 2020, 50000 habitants.
- Chemin piéton de la Fontaine à la Croix Neuve : les travaux sont

effectués. A noter que l'usage intensif ou abusif par les véhicules à moteur, les chevaux, etc... détériore rapidement les aménagements.

- Schéma directeur eaux pluviales : la première réunion de a eu lieu le 11/09/2014 en présence des financeurs et de la Ville de Landerneau.

Enfance-Jeunesse :

- Création de l'association d'assistantes maternelles La Compagnie des Doudous.

- TAP : 100 % des écoliers pencranais sont inscrits aux TAP. Quelques réajustements logistiques ont été effectués dès les premiers jours afin d'améliorer le fonctionnement de ces activités. Les parents vont avoir la possibilité d'inscrire leurs enfants sur de nouvelles activités pour la prochaine période, selon des modalités plus simplifiées.

Information-Communication :

- Forum des associations du 06/09/2014 : 12 associations présentes (dont 4 nouvelles) ainsi que la Paroisse étaient présentes.

- Repas des aînés (+70 ans) : il se déroulera le 11/10/2014 et sera offert par le CCAS à la salle polyvalente.

Voirie- Réseaux :

- Route de Keranhoat : finitions prévues en octobre 2014.

- Route de la Fontaine : chemin piéton en cours de réalisation.

Bâtiments :

- Extension modulaire à l'atelier communal : livraison prévue début octobre 2014.

- Gorrequer : réfection et mise en place de trois lampadaires début octobre 2014 par INEO.

- Aire de skate-park : l'état sain de la structure de la rampe actuelle permet d'envisager un déplacement de celle-ci sur la future aire de skate.

Compte-rendu complet consultable en mairie et sur pencran.fr

ECOLE

Année scolaire 2014 / 2015

L'école publique compte, pour l'année 2014 / 2015, 179 élèves répartis en 7 classes.

Classe	Effectif	Nom du professeur
PS1 / PS2	33	Marie LE HENO
MS / GS	27	Nadine MARZIN
GS / CP	26	Nathalie MACÉ
CP / CE1	23	Christelle PETTON
CE1 / CE2	24	Annabelle LEHRE
CE2 / CM1	25	Françoise LE BRAS
CM2	21	Yannick KERNINON



De gauche à droite :
Annabelle LEHRE, Yannick KERNINON, Sylvie PETIT, Christelle PETTON, Nathalie MACÉ, Anne TESSON, Françoise LE BRAS, Nadine MARZIN, Fatima DRIF, Marie LE HENO.

ENFANCE / JEUNESSE

Jardin d'Enfants

C'est la rentrée au Jardin d'Enfants !

Ça y est, l'heure de la rentrée a sonné et plusieurs enfants qui étaient accueillis au Jardin d'Enfants ont intégré la classe de Petite Section de maternelle. Ils continuent à bénéficier du système de « passerelle » mis en place avec l'école de Pencran.

Nous avons fait la connaissance de nouvelles familles. Bienvenue à Alice, Ambre, Angèle, Camille, Florent, Juliette, Olivia, Maëlyne, Manoha, Romain, Sofiane et Tom !



Durant l'été, des temps d'adaptation

ont été planifiés. Depuis, c'est avec enthousiasme qu'ils retrouvent leurs camarades et les nombreux jeux que nous leur proposons.

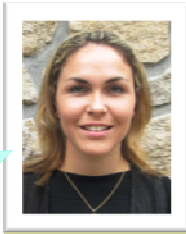
Le Jardin d'enfants est ouvert de 7h30 à 19h du lundi au vendredi. Pour tous renseignements, n'hésitez pas à prendre contact avec Aurélie MALLEJAC au 02 29 05 73 63.



Temps d'activités périscolaires

Suite à la réforme des rythmes scolaires, la Municipalité a mis en place dès la rentrée, les différents ateliers des TAP (Temps d'Activités Périscolaires). Elle a choisi la qualité, la diversité et l'originalité, et pour ce faire, a fait appel à des animateurs spécialisés et agréés. Ce choix semble avoir convaincu les familles puisque 100% des écoliers Pencranais sont inscrits aux TAP.

Ateliers
Quilles et boules (lundi),
Multisports (jeudi et vendredi),
Danse de rue



Virginie

Ateliers
Multisports (lundi et mardi),
Quilles et boules (vendredi) et
Jeux de sociétés



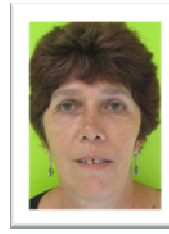
Eloïse

Atelier
Golf



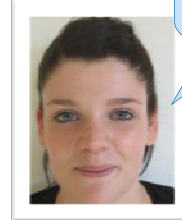
Jean-François

Atelier Modelage
et Motricité fine



Véronique

Ateliers
Les p'tits cuistots
et Les petites mains



Romane

Solène



Coordinatrice des Temps
d'activités périscolaires

Ateliers
Le monde du livre,
Les pt'its bricoleurs
et L'art du fil



Serge

Atelier
L'éveil musical



Sylvie

responsables de la
sieste des TPS et PS



Anne



Pascal

Atelier
Percussions



Véronique



Zoubida

Atelier
L'anglais c'est fun

Ateliers
Bouge ton corps
et L'éveil corporel



*Percussions brésiliennes
et africaines*



Eveil musical



Quilles et boules



Modelage



L'art du fil



L'anglais c'est fun



Eveil corporel



Multisports

Accueil de loisirs

La rentrée à l'accueil de loisirs sans hébergement



Depuis la rentrée de septembre, l'accueil de loisirs ouvre ses portes le mercredi après-midi. Au programme : jeux collectifs, sports innovants, réalisations de bijoux, arts plastiques...

Pour recevoir les infos de l'ALSH par mail, demandez votre inscription à la **liste de diffusion** en écrivant à l'adresse alsh@pencran.fr.

Espace Jeunes

Le secteur Jeunesse

La commune de Pencran a signé une convention avec la Maison Pour Tous de Landerneau au niveau du secteur Jeunesse, qui permet aux jeunes Pencranais et à leurs familles de bénéficier de différents dispositifs :

Le PIJ, Point Information Jeunesse, situé à la MPT de Landerneau, accueille tous les jeunes et leurs familles, gratuitement et de façon anonyme, et met à leur disposition une documentation pratique sur un grand nombre de sujets : études, soutien scolaire, BAFA, emploi, recherche de logements, CV, etc.



Le dispositif «Vac'Ados», à destination des 11-17 ans, sur la période des vacances scolaires, du lundi au vendredi, sous la forme d'activités, d'ateliers, de stages (à la journée, la demi-journée, en soirée), ou de mini-camps (1, 2, 3 nuits).

Les séjours, pour les 11-13 ans ou les + de 14 ans, sur 4 jours, une semaine ou 10 jours, en France ou à l'étranger.

La « passerelle », en direction des 9-11 ans, qui permet une intégration progressive vers les Vac'Ados, grâce à un accueil à la MPT le mercredi de 13h30 à 18h30.

L'accompagnement de projets, par les animateurs de la MPT, qu'il s'agisse de voyages, d'organisation d'événements sportifs ou culturels, de création de Junior Association.



Pour plus d'infos, RDV
le vendredi 3 octobre 2014 à 18h
à l'Espace Jeunes de l'Arc en Ciel à Pencran.

Informations complètes sur le site de Pencran, rubrique Jeunesse.

VIE ASSOCIATIVE

Forum des associations du 6 septembre

La 6^e édition du forum des associations s'est déroulée le samedi 6 septembre dernier. 12 associations ainsi que la paroisse étaient représentées. La vie associative pencranaise s'est enrichie de nouvelles associations : la Compagnie des Doudous, l'Association Partenariat Scolarisation Majunga, l'Association Pencran Animation Festivités et La Bonne Altitude.

Au vu du succès remporté par le forum, le prochain rendez-vous est fixé au 1^{er} samedi de septembre 2015.



La Bonne Altitude recherche des bénévoles



La toute nouvelle association *La Bonne Altitude* vient de voir le jour sur Pencran. Elle a pour but de proposer des activités de loisirs et de détente sous la forme de cours hebdomadaires, d'ateliers ou de stages.

Les cours de yoga dispensés par Malou Gourmelon, professeure diplômée, ont bien démarré le mardi soir, et deux groupes ont dû être créés du fait de la forte demande : l'un à 18h00 et le second à 19h45.

À court terme, nous souhaitons proposer d'autres activités, comme la couture ou le chant choral par exemple. C'est pourquoi nous sommes à la recherche de bénévoles passionnés et désireux de transmettre leur savoir-faire, en toute simplicité et dans une ambiance conviviale. Nous restons à l'écoute de toute autre suggestion.

N'hésitez pas à nous contacter et à nous rejoindre ! Contact par courriel de préférence : labonnealtitude@gmail.fr

Tél. 06 31 48 43 56 ou 06 27 95 96 95.

VIE ASSOCIATIVE

La Compagnie des Doudous



La 1^{ère} assemblée générale de l'association "La compagnie des doudous" s'est déroulée le 9 septembre.

Au cours de cette soirée a eu lieu la présentation des 2 intervenants recrutés pour animer les activités proposées aux enfants : Serge Brard qui proposera des séances axées sur la psychomotricité et Florence Lemoine pour l'éveil sensoriel et musical.

APE - assemblée générale

L'Association des parents d'élèves de l'école de Pencran est ravie d'accueillir de nouveaux membres et, à l'occasion de la première réunion de l'année, le bureau a été élu avec quelques changements cette année : Présidente : Stéphanie Simon, Secrétaire : Marion Sarion, Trésorière : Myriam Le Ret, Vice-Présidente : Christelle Merrou, Secrétaire-adjointe : Agnès Meudec, et Trésorière adjointe : Céline Le Gallic.

Les projets pour l'année ont été définis et la première manifestation sera la **foire à la puériculture et aux jouets**, qui aura lieu le **dimanche 9 novembre** à la salle des sports de Pencran. Contact et renseignements par mail : ape.pencran@hotmail.fr.



La collecte de journaux continue. Les points de dépôt sont : le de la mairie, la verrière de la maternelle (à droite en rentrant dans l'école par le portail bleu) et dans le sas de l'Arc en Ciel.

Société de chasse La Pencranaise

L'assemblée générale a eu lieu le 7 septembre en présence d'une quinzaine de membres. Le bureau est composé comme suit : Président :



Henri KERMARREC, Vice-Président : Patrick GOASCOZ, Trésorier : Jo LANGUENOU, Garde-chasse : Guillaume KERMARREC. L'association s'est vue attribuer 6 bracelets pour chevreuils et 9 pour lièvres. 60 faisans et 30 perdrix ont été lâchés.

L'association a défini les jours ouverts à la chasse : mercredi, jeudi, samedi et dimanche.

Amicale Laïque Badminton / Tennis de table



Les pongistes Pencranais ont commencé leur saison par un tournoi régional à Brest les 13 et 14 septembre, auquel participaient plus de 200 joueurs (double et simple) regroupant toutes les catégories de licenciés FFTT, FFGT et UFOLEP. Malgré un bel état d'esprit et de beaux matchs, plusieurs joueurs ne sont pas sortis de poule, mais à noter la 8^e place en double de Pauline Boullé et Adam Greck et la 3^e place en simple jeune de Tristan Richard. Félicitation aux autres pongistes qui se sont battus avec brio. N'oublions pas que le but est de participer !

L'AL section Tennis de table recrute toujours. N'hésitez pas à prendre contact avec Adam Greck au 06 61 88 15 98.

Horaires : lundi de 18h à 19h (jeunes de 11 à 14 ans), mardi et/ou mercredi à partir de 20h30 (adultes compétition et loisirs), le vendredi de 18h à 19h (enfants 7 à 10 ans) et le dimanche de 10h30 à 12h (confirmés à partir de 15 ans). Tarifs : 35 € (7 à 10 ans) ; 45 € (11 à 18 ans) ; 55 € (adultes). Le badminton adulte recrute également (Loisirs). N'hésitez pas à venir faire un essai. A vos raquettes !

Les Amis de la Colline

Le vendredi 5 septembre s'est déroulée la 2^e sortie de l'année. Départ de Pencran à 8h30 avec une quinzaine de personnes en direction de Saint Urbain, puis Irvillac. Là, le groupe était au complet : 44 personnes ont pris la direction des Monts d'Arrée. Nous avons rendez-vous à 10h pour la visite de la miellerie d'Huelgoat, à la découverte des ruches, leur fonctionnement et le bienfait des abeilles. Cette visite s'est terminée par un détour par la boutique avec différents miels et ses dérivés. Ce fut un temps libre où chacun a navigué à son gré. A midi, un repas nous a été servi au restaurant du Lac à Huelgoat. L'après-midi, nous avons fait une promenade en calèches sur l'ancienne voie ferrée entre Carhaix et Morlaix (8 km aller-retour). Cette belle journée s'est terminée à 19h.

Le jeudi 11 septembre a eu lieu l'interclubs à Plouédern. 14 équipes étaient présentes aux dominos dont l'équipe Méar-Tourbot de Pencran qui a gagné ses 4 parties et terminé 1^{ère} ex-aequo avec 32 points. A la pétanque, 23 équipes ont participé dont 6 de Pencran : 2 équipes ont gagné leurs 4 parties : l'équipe Corre-Emily a terminé 1^{ère} et l'équipe Sparfel-Marhadour 3^e.

Le mardi 23 septembre à 11h, une vingtaine de personnes a participé à une visite de l'entreprise « Les Ouessantines » à Pencran. La journée a continué avec un



repas grillades où 33 adhérents ont apprécié les chipos, merguez et tranches de poitrines, préparées par nos spécialistes Roger et Henri. Comme dessert, un gâteau a été concocté par Walter de l'Express Café.

DIVERS

Campagne de vaccination anti-grippe 2014

CABINET INFIRMIER PENCRA
48, rue des bruyères à Pencran

Catherine CABON Guilène GLOAGUEN Hélène RESSIGUIER

02 98 85 29 04

Si vous avez reçu un **bon** ou une **ordonnance** pour la vaccination contre la **grippe saisonnière**, vous pouvez contacter les infirmières au **02 98 85 29 04** pour prendre rendez-vous.

PETITES ANNONCES

- « Manque de place dans votre garage ? »
Loue à Pencran emplacements dans hangar clos pour salons de jardin, trampolines etc.
Contact : 06 33 18 30 04.

- **A vendre plusieurs cordes de bois de chauffage** fendu 3 ans de séchage (chêne, hêtre, un peu de châtaigniers), 190 € la corde. A prendre sur place.
Tél : 06 02 31 27 46.

- **A vendre cyclomoteur** MBK type Dakota de 2010, noir, 5838 km, mise en service en avril 2010, 500€. Tél : 02 98 85 28 06.

- Femme expérimentée **cherche heures de ménage et/ou de repassage** sur Pencran/Dirinon. Paiement CESU.
Contact : 02 98 80 33 69 ou 06 67 11 03 03.

Maladies rénales et diabète Sensibilisation et dépistage

Le Centre Hospitalier de Landerneau organise le **mardi 21 octobre 2014 de 9h30 à 17h**, dans le hall de l'hôpital Ferdinand Grall une journée de **sensibilisation et de dépistage des maladies rénales et du diabète**, pathologies fréquentes qui doivent être détectées le plus tôt possible.

Toute personne intéressée par ce dépistage sera invitée à remplir un questionnaire, puis une analyse d'urine et une mesure de la tension artérielle lui seront proposées.

C'est anonyme et gratuit.
Venez nombreux !

Nouvelle entreprise à Pencran

Mongrolle Cédric

Dépannage informatique
Aide à la mise en service
Pc, Mac, Tablette, Internet
Devis gratuit
Landerneau et sa région

0689257933
0298213305
cmongrolle@gmail.com
Siret : 804.045.243.00016

PERDU - TROUVE

TROUVÉS : clé avec porte clé bleu, montre enfant, clé de voiture, biberon, foulard, pull garçon.

PERDUS : téléphone portable Iphone 4, chat tigré gris et blanc avec collier bleu, appareil photo reflex, carte de car.

**CONTACTER
LA MAIRIE.**

Groupama - Réunion à destination des seniors

La caisse locale Groupama de Landerneau Bro Elorn propose aux seniors une réunion sur le thème de la conduite automobile, le vendredi 21 novembre, de 14 h à 17 h, salle Orion à Plouédern.

Plusieurs thèmes seront abordés, révision du code de la route, nouveaux panneaux, nouvelles règles de circulation, santé, constat amiable... Ouvert à tous et gratuit.

CLIC - Ateliers mémoire itinérants

Le CLIC (Centre local d'information et de coordination gérontologique) du pays de Landerneau-Daoulas, en partenariat avec la CARSAT Bretagne, la MSA d'Armorique, le CRCAS Bretagne et le Conseil général du Finistère, propose des **conférences gratuites et des ateliers sur la mémoire** :

- Conférence "Ma mémoire et moi..." le jeudi 16 octobre 2014 à 14h30 au Family, à Landerneau, et le mardi 21 octobre 2014 à 14h30, salle Kejadenn à Logonna-Daoulas,
- Ateliers sur inscription (nombre de places limité, 20 € / participant), en partenariat avec les mairies de Daoulas, Plouédern, Tréflévénez et le CCAS de Landerneau, à partir de la semaine 45.

Un transport par car, gratuit, est mis en place pour les conférences. Inscription et plus d'informations auprès du CLIC. Contact : CLIC du pays de Landerneau-Daoulas, Maison des services publics, 59 rue de Brest à LANDERNEAU. Tél : 02 98 21 72 99.

Croix Rouge de Landerneau

Braderies à la Croix Rouge de Landerneau

Chaque mois, la Croix Rouge organise deux braderies avec des vêtements pour toute la famille. Le neuf à petit prix et l'occasion au prix de 5€ le sac de 30L. Vous trouverez également d'autres articles (bazar, jouets ...)

Les braderies sont ouvertes à tous. Elles se déroulent dans nos locaux Allée des Haras (derrière le Lycée de l'Elorn). Les dates à retenir d'ici la fin de l'année : samedi 4 octobre, 18 octobre, 8 novembre, 22 novembre, 6 décembre et 20 décembre.

Recherche de bénévoles

L'Unité locale recherche des bénévoles dans ses différentes activités : urgence et

secourisme (sécurité sanitaire des manifestations), formation aux gestes de 1ers secours, corps de réserve de l'urgence (opérations de soutien à la population, action sociale (visites aux personnes âgées et isolées, vestiboutique...).

Si une ou plusieurs de ces activités vous intéressent, rejoignez-nous. Une permanence est assurée le 3^e vendredi de chaque mois à 20h30 dans nos locaux situés Allée des Haras à Landerneau.

Toutes les informations sur <http://landerneau.croix-rouge.fr/>. Contacts : sebastien.polard@croix-rouge.fr ou 06 75 52 23 27.



Octobre Rose 2014 dans le Finistère

Avec l'ADEC 29 en partenariat avec la Ligue Contre le Cancer, mobilisons-nous pour le dépistage organisé en Finistère.

Chaque année, on compte 53 000 nouveaux cas de cancer du sein, soit 1 femme sur 8 qui risque de développer la maladie au cours de sa vie. Ce cancer provoque 11 500 décès par an. Il est donc la 1^{ère} cause de mortalité par cancer chez les femmes.

Les femmes de 50 à 74 ans sont appelées à se faire dépister tous les 2 ans afin de rechercher une tumeur débutante qui pourra être traitée au plus tôt et maximiser ainsi les chances de guérison. En effet, au stade précoce le cancer peut être guéri 9 fois sur 10. Ainsi, nous incitons fortement les femmes à suivre le dépistage organisé par l'ADEC29 : mammographie avec une double lecture des résultats, un acte entièrement gratuit.

**OCTOBRE ROSE
CANCER DU SEIN**

50 à 74 ans
Le dépistage est sur votre agenda !

Prendre soin de ma santé de femme ! Parlez en à votre médecin, à votre pharmacien.

ADEC29 - Tél: 02 98 33 85 10

En partenariat avec: **LA LIGUE** Contre le Cancer

LE SAVIEZ-VOUS ?

Comment fonctionnent vos avis d'imposition locaux : taxes foncières et taxe d'habitation ? (1/2)

Ceci est la part communale : En 2012, elle est passée de 13,53 % (2011) à 13,94 %. C'est là que se joue l'augmentation des taxes votées par le Conseil municipal.

Sur votre avis d'imposition apparaît aussi la part départementale. Cette cotisation est perçue par le Conseil Général.

La Taxe Spéciale d'Équipement (TSE) est un impôt d'Etat qui figure sur tous vos avis d'imposition locaux. Elle est prélevée pour les Etablissements Publics Fonciers (EPF).

La base est calculée en fonction de la superficie du terrain, du lieu d'habitation, du type de bâtiment.
Elle est réévaluée chaque année par **l'Etat**

C'est la somme que vous payez pour la commune. Elle est calculée en multipliant le taux par la base : soit ici : 13,94 % (donc 0,1394) x 2364 = 330 (on arrondit toujours à l'unité supérieure)

C'est la différence entre la somme payée l'année précédente à la commune (314) et celle de l'année en cours (330) : 16 euros de plus sur l'année à verser à la commune.

L'augmentation de la part communale compte pour 10 euros et celle de la base (par l'Etat) pour 6 euros.

Les 10 euros par rapport aux 314 de départ correspondent à l'augmentation de 3% votée par le Conseil cette année-là.

TAXES FONCIÈRES 2012 - DÉTAIL DU CALCUL DES CITATIONS							
Département : 290 FINISTÈRE				Commune : 156 A PENCRAH			
	Commune	Syndicat de communes	Inter-communalité	Département	Taxe spéciale d'équipement ③	Taxe ordures ménagères ①	Total des citations
Taux 2011	13,53%	%	%	14,97%	0,197%	%	
Taux 2012	13,94%	%	%	14,97%	0,188%	%	
Adresse						6,85 %	
Base	2364			2364	2364	2364	
Cotisation	330			354	4	162	850
Adresse							
Base							
Cotisation							
Cotisations 2011	314			348	5	159	
Cotisations 2012	330			354	4	162	
Variation en % ⑦	+5,10 %	%	%	+1,72 %	-20,00 %	+1,89 %	
	Commune	Syndicat de communes	Inter-communalité	Taxe additionnelle ②	Taxe spéciale d'équipement ③	Chambre d'agriculture	
Taux 2011	%	%	%	%	%	%	%
Taux 2012	%	%	%	%	%	%	%
Bases terres non bâties							
Bases terres agricoles							
Cotisations 2011							
Cotisations 2012							
Variation en % ⑦							%
Département						Caisse d'assurance des accidents agricoles	
Base « État »						X	
Base « Collectivité »							
					Frais de gestion de la fiscalité directe locale ④		34
					Dégrèvement « Habitation principale » ⑤		
					Dégrèvement JA « État » ⑥		
					Dégrèvement JA « Collectivités » ⑥		
					Montant de votre impôt :		884

La taxe ordures ménagères est celle qui permet à la Communauté de communes d'organiser le ramassage des ordures, du verre et le tri.

C'est la somme des différentes cotisations

Frais de gestion perçus par l'Etat	
------------------------------------	--

C'est la somme globale de l'impôt : cotisations + frais perçus par l'Etat.

L'EPF de Bretagne est un organisme officiel qui aide les collectivités à maîtriser la consommation de leur espace.

La valeur locative brute est celle qui concerne votre logement

La valeur locative moyenne est la moyenne de la commune de Pencran. Elle sert de base au calcul des abattements.

Abattements pour personne à charge :

- 10 % pour le premier et le deuxième enfant
- 15 % pour le troisième enfant
- 10 % pour une personne handicapée

10% de 3 649 = 365.

Pour deux enfants : $365 \times 2 = 730$

Votre base nette : c'est-à-dire une fois les abattements déduits de la valeur locative brute :
 $4\,728-730-547 = 3\,451$

L'abattement général de 5 % accordé à tous les contribuables occupant leur résidence principale.

La part de la Communauté de Communes
du Pays de Landerneau-Daoulas.

- La Taxe Spéciale d'Équipement (voir l'avis de taxe foncière).

C'est la somme des différentes cotisations.

Frais de gestion perçus
par l'Etat.

C'est la somme globale de l'impôt : cotisations + frais perçus par l'Etat.

Le taux de 2011 était de 13,49 %. L'augmentation cette année-là était de 3,5 % (la plus forte augmentation du mandat) ce qui engendrait 17 euros de plus par an dans cet exemple.

TAXE D'HABITATION 2012 - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

Éléments de calcul	Commune	Syndicat de communes	Intercommunalité	Taxe spéciale d'équipement	
Valeur locative brute ❶	4728		4728	4728	
Valeur locative moyenne	3649		3081	3649	
• Général à la base	%		5,299		
• Personne(s) à charge	10%		10%		
- Par personne rang 1 ou 2 pour 2 personnes	730		498	730	
- Par personne rang 3 ou + pour 1 personne(s)	15%		518	547	
• Spécial à la base	%				
• Spécial handicapé	10%		10%		
Base nette d'imposition ❷	3451		3413	3451	
Taux d'imposition 2012	13,76%	%	9,99%	0,16%	
Cotisations 2012 ❸	475		341	6	
Taux d'imposition 2011	13,49%	%	9,99%	0,156%	
Rappel cotisations 2011	458		335	5	
Variation en valeur	+17	%	+6	+1	
Variation en pourcentage	+3,71%	%	+1,79%	+20%	
Abattements de référence 2003/2012 ❹					
• Général à la base					
• Par personne(s) à charge (rang 1 ou 2)					
• Par personne(s) à charge (rang 3 ou +)					
• Spécial à la base					
ÉVOLUTION DES IMPOSITIONS ENTRE 2011 ET 2012					
	ANNÉE 2011	ANNÉE 2012	En valeur	En pourcentage	
(a) Cotisations	806	831	+25	+3,1%	
(b) Allègements					
(c) = (a) - (b) Somme à payer					
Taux global 2009 corrigé ❺	17,64%				
Cotisation référence 2003 ❻	150				

La taxe d'habitation

Le taux d'imposition voté par la municipalité. Pour obtenir votre imposition communale, il faut multiplier la base nette par ce taux : $3\,451 \times 0,1376$ (13,76 %) = 475 (arrondissement à l'unité supérieure).

Comparaison avec la somme globale payée l'année précédente et l'augmentation annuelle en euros et en %.